



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

5, CHEMIN DU POMMIER  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50 - FAX (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)  
TELEGRAPHIC ADDRESS : INTERPARLEMENT GENEVE

## **Réunion du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies**

*Siège de l'ONU, New York, 19 novembre 2007*

### **Introduction**

Le Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies a tenu sa deuxième réunion le 19 novembre 2007, à la veille de l'Audition parlementaire annuelle à l'ONU. A la demande des membres du Groupe, la réunion était animée par le Secrétaire général de l'UIP.

Cette réunion avait pour but d'étudier la mise en œuvre des décisions de la première session de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies approuvées par les organes directeurs de l'UIP à la 117<sup>ème</sup> Assemblée. Le Groupe consultatif a par ailleurs débattu de son propre programme de travail pour 2008.

### **Exposé du Sous-Secrétaire général de l'ONU à la planification stratégique**

La réunion s'est ouverte par un exposé du Sous-Secrétaire général de l'ONU à la planification stratégique, M. Robert Orr. Evoquant les problèmes que rencontre l'ONU sur de nombreux fronts dans son action collective, M. Orr a souligné l'importance que les dirigeants de l'Organisation attachent à la coopération avec les parlements à travers l'UIP. Des consultations en amont avec les parlements sur les grands enjeux servent les intérêts de l'ONU. A cet égard, M. Orr a fait état plus particulièrement des points suivants :

- La nécessité d'une participation parlementaire aux volets économiques, politiques et sociaux des changements climatiques;
- Obtenir l'appui des parlements face à la catastrophe humanitaire au Soudan/Darfour et faire appliquer la « responsabilité de protéger », qui incombe à la communauté internationale;
- Mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Pour que les gouvernements travaillent ensemble dans le cadre de cette stratégie et lui donnent un contenu, il faudra un changement radical vers davantage de multilatéralisme, et le rôle du Parlement est crucial à cet égard. Les parlements jouent également un rôle en arrêtant des politiques compatibles de lutte contre le terrorisme et de défense des droits de l'homme qui servent, in fine, le même objectif;

- Réforme de l'ONU. Les parlementaires peuvent contribuer à la réforme de l'ONU en mettant à son service leur aptitude exceptionnelle à forger des coalitions, à créer des consensus, à définir des programmes et, plus généralement, à faire avancer le travail législatif.

Le Groupe consultatif a ensuite examiné le rapport de la première session de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et a réfléchi aux moyens d'en faire appliquer les décisions :

### **Cohérence à l'échelle du système des Nations Unies : missions sur le terrain**

Huit pays pilotes ont été sélectionnés pour la mise en œuvre de l'approche unifiée des opérations de l'ONU au niveau national, définie par la formule « Unis dans l'action », à savoir les pays suivants : Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, Rwanda, République-Unie de Tanzanie, Uruguay et Viet Nam. Le Groupe consultatif a estimé que cette approche, l'un des piliers de la réforme de l'ONU en cours, pourrait être plus fructueuse si elle était assortie d'un contrôle parlementaire. Le Groupe a suggéré que l'un des pays pilotes soit sélectionné pour une première mission d'enquête en 2008. Dans l'organisation de cette mission, le Groupe consultatif travaillerait en partenariat avec le Parlement national.

### **Autre réforme de l'ONU**

Le Groupe consultatif a recommandé que l'Union interparlementaire continue en 2008 à traiter de la question du déficit démocratique dans les relations internationales, en privilégiant la réforme de l'ONU et de ses principaux organes. En ce qui concerne la revitalisation de l'Assemblée générale, l'UIP pourrait envisager de convoquer une table ronde à New York sur les bonnes pratiques en matière de réforme des institutions législatives.

### **La consolidation de la paix**

Le Groupe consultatif a recommandé que l'Union interparlementaire organise en 2008 une table ronde au siège de l'ONU à New York sur les enseignements tirés des activités de consolidation de la paix, en mettant l'accent sur le rôle du Parlement dans le processus de réconciliation.

### **Les instances régionales**

Le Groupe a examiné comment, conformément aux recommandations de la Commission, l'UIP pourrait prendre l'initiative d'encourager une plus grande cohérence entre les instances parlementaires régionales et autres. Le Secrétariat de l'UIP a été prié de conduire une étude préliminaire sur ces questions. L'apport des membres du Groupe consultatif (comme M. Mélégué Traoré, doté d'une riche expérience de dirigeant à la fois d'un parlement national et d'une organisation parlementaire régionale) a également été encouragé.

### **Les OMD et autres engagements internationaux**

Le Groupe consultatif a estimé que la Commission devait s'efforcer de veiller au respect des grands engagements internationaux, et qu'un mécanisme approprié de suivi

devait être mis en place. Evoquant cette toute première priorité qu'est la réalisation des Objectifs du Millénaire, le Groupe consultatif s'est félicité de ce que la 118<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, qui se tiendra au Cap, ait comme thème principal « Faire reculer la pauvreté », et qu'un débat spécial doive y être consacré aux questions de santé infantile et maternelle. Le nouveau mémorandum d'accord entre l'UIP et le PNUD devrait également contribuer à une plus grande prise de conscience et à un renforcement de l'action des parlements à l'appui des Objectifs du Millénaire.

Le Groupe consultatif a recommandé que l'Union interparlementaire procède en 2008 à une évaluation de la manière dont l'aide au développement est traitée dans les parlements nationaux.

### **Participation parlementaire à l'Organisation des Nations Unies**

Lors de sa dernière session, la Commission a recommandé que les parlementaires soient systématiquement inclus dans les délégations nationales auprès de l'ONU, ce qui les associerait aux processus de négociation internationale à un stade précoce, et leur donnerait accès à des informations en prélude aux grandes conférences internationales. La Commission a décidé en outre de faire une étude sur la manière dont chaque parlement organise son interaction avec l'ONU et les autres institutions internationales, et comment il travaille avec le gouvernement à la mise en œuvre des engagements internationaux. Le Secrétariat de l'Union interparlementaire se propose d'établir le mandat de cette étude, et de le soumettre ensuite pour observations au Groupe consultatif au début de 2008. Le Groupe évaluerait ensuite les réponses reçues. Le Groupe a estimé que l'ASGP devait être étroitement associée à cette initiative.

### **Journée internationale de la démocratie**

Le Groupe consultatif s'est félicité de la décision prise récemment par l'Organisation des Nations Unies de faire du 15 septembre la Journée internationale de la démocratie (faisant écho à une proposition de l'UIP) et a indiqué que l'Union interparlementaire devait jouer un rôle de premier plan dans la définition de la manière dont cet événement serait célébré, au niveau tant national qu'international.

### **Les auditions lors de la prochaine session de la Commission**

Pour préparer la prochaine réunion de la Commission, en octobre 2008, deux dirigeants de l'ONU pourraient être invités à prendre la parole : l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), M. Kemal Dervis, et la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Louise Arbour. En fonction des évolutions qui ne manqueront pas de se produire, on pourra envisager d'inviter d'autres dirigeants des Nations Unies à participer à la prochaine réunion de la Commission.

### **Suivi**

Le Secrétariat de l'Union interparlementaire assurera le suivi de ces propositions. Il élaborera des propositions en vue d'une mission sur le terrain pour étudier la cohérence de l'action à l'échelle du système des Nations Unies. Il organisera des tables rondes sur la réforme des assemblées législatives et sur le rôle du Parlement dans la réconciliation et dans la consolidation de la paix. En outre, il entreprendra des études sur la participation du

Parlement à la coopération au service du développement, sur les structures parlementaires régionales, et sur la participation parlementaire à l'ONU.

Même si toutes les activités du Groupe consultatif en 2008 devront être menées dans les limites des ressources disponibles (et sachant que ceux qui participent à la mission sur le terrain devront financer eux-mêmes leur participation), le Secrétariat de l'Union interparlementaire devra préparer une proposition raisonnable pour l'exercice budgétaire 2009.

## PARTICIPANTS

BELGIUM / *BELGIQUE*

Mr./M. Geert Versnick  
 Member of the House of Representatives / *Membre de la Chambre des Représentants*  
 Member of the IPU Executive Committee / *Membre de la Commission exécutif de l'UIP*

BOLIVIA / *BOLIVIE*

Ms./Mme Elizabeth Salguero  
 Member of the Chamber of Deputies / *Membre de la Chambre des Députés*

## BURKINA FASO

Mr./M. Mélégué Traoré  
 Member of the National Assembly / *Membre de l'Assemblée nationale*  
 Member of Foreign Affairs and Defence Committee / *Membre de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense*

IRELAND / *IRLANDE*

Mr./M. Noel Treacy  
 Member of the Dáil Eireann / *Membre du Dáil Eireann*  
 Former Minister for European Affairs / *Ancien Ministre des Affaires européennes*

MEXICO / *MEXIQUE*

Ms./Mme Rosario Green  
 President, Senate Foreign Relations Committee  
*Présidente, Commission des Relations étrangères du Sénat*

NAMIBIA / *NAMIBIE*

Mr./M. Theo Ben Gurirab  
 Speaker of the National Assembly / *Président de l'Assemblée nationale*  
 Former President of the UN General Assembly / *Ancien Président de l'Assemblée générale des Nations Unies*

NORWAY / *NORVEGE*

Mr./M. Finn Martin Vallersnes  
 Member of the Stortinget / *Membre du Stortinget*  
 Member of the Foreign Affairs Committee / *Membre de la Commission des Affaires étrangères*

REPUBLIC OF KOREA / *REPUBLIQUE DE COREE*

Mr./M. Jay-Kun Yoo  
 Member of the National Assembly / *Membre de l'Assemblée nationale*  
 Member of the National Defense Committee / *Membre de la Commission de la Défense nationale*

RUSSIAN FEDERATION / *FEDERATION DE RUSSIE*

Mr./M. Vassily Likhachev  
 Member of the Council of the Federation / *Membre du Conseil de la Fédération*  
 Deputy Chair of the Foreign Affairs Committee  
*Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères*